

## CROIX-ROUGE MONÉGASQUE

Présidée par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II, la Croix-Rouge monégasque a été créée le 3 mars 1948 par le Prince Louis II. Elle oeuvre sur son territoire mais aussi à l'international, dans le respect des 7 principes fondamentaux du Mouvement.

Elle participe aux appels lancés au sein du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, lors des catastrophes humanitaires dans le monde entier. Elle agit aussi pour améliorer la résilience des populations vulnérables en nouant des partenariats avec d'autres Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Afrique de l'Ouest, en France et en Italie.

En 2022, la Croix-Rouge monégasque a célébré les 40 ans de Présidence de S.A.S le Prince Albert II.

### Domaines d'intervention :

Education-Formation, Plaidoyer-Droit, Santé, Urgence

### Pays d'intervention :

Arménie, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Italie, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal

**Type de structure :** Association

### Comment aider :

Bénévolat-Volontariat, Dons financiers, Dons de fournitures et matériel

**Année de création :** 1948

### Agréé par l'État

### Contact

27 bd de Suisse | 98 000 MONACO

Tél. : +377 97 97 68 00 | Fax : +377 93 15 90 47

<http://www.croix-rouge.mc> | [cclerc@croix-rouge.mc](mailto:cclerc@croix-rouge.mc)

Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Actions-internationales-de-la-Croix-Rouge-de-Monaco/108969959178828>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/croixrougemc>

